



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivié

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

M. Otto Pérez Molina
Président de la République du
Guatemala

Lomé, 19 mars 2013

N/R.: 155/2013/SG/AK

Monsieur le président,

La Regionale Africaine de la Confédération Internationale (CSI-Afrique) vous adresse la présente pour vous exprimer sa condamnation absolue de l'assassinat du camarade **CARLOS HERNÁNDEZ**, commis récemment dans votre pays.

Nous avons été informés que le camarade **CARLOS HERNÁNDEZ** a été brutalement abattu par des inconnus, le 8 mars à 08h30 environ, sur une route rurale de la municipalité de Camotán, à environ 210 km au sud-est de la capitale du Guatemala.

Le camarade avait 53 ans et était secrétaire à la Culture du Comité exécutif du *Sindicato Nacional de Trabajadores de Salud de Guatemala* (SNTSG).

Monsieur le président,

Nous condamnons fermement les assassinats qui continuent d'être commis au Guatemala, endeuillant de nombreuses familles ainsi que le mouvement syndical, sans que le ministère public n'assume son rôle face à de telles atrocités.

Nous sommes outrés d'apprendre les réponses et les rapports envoyés par le gouvernement par le biais du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, alléguant que les assassinats qui sont commis ne sont en rien liés à l'activité syndicale.

Nous exhortons votre gouvernement à respecter le droit à la liberté syndicale et à la vie des syndicalistes guatémaltèques et à déployer des efforts conjoints avec le ministère public et le pouvoir judiciaire pour que ces crimes ne demeurent pas impunis, que les enquêtes pertinentes soient menées efficacement et que les auteurs matériels et intellectuels soient punis avec toute la rigueur de la loi.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général

Kwasi Adu-Amankwah